

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 208/SG/AI reportant la date du tirage de la loterie autorisée par arrêté n° 35/SG/AI du 16 janvier 1968 (Club Hipique)

n° 208/SG/AI

Ministère MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES	Date de publication 13 février 1968
Numéro JO n° 4 du 25/02/1968	Date du numéro 25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

La date du tirage de la loterie, organisée par le Club Hippidue et initialement fixée au 17 février 1988 par arrêté n° 35/SG/AT en date du 16 janvier 1968, est reportée à une date ultérieure.